



Public

 Formation obligatoire pour ajouter un chien à sa carte professionnelle ACSP



Objectifs

Compétences de la formation initiale ACSP revues et entretenues :

- obéissance et sociabilité du chien
- maîtrise du chien pour la légitime défense
- détection de personnes pouvant porter préjudice à la sécurité
- cadre juridique
- interpellation lors du travail de nuit



Durée

• 70h (2 semaines consécutives)



Dates

- 14 au 25 avril 2025
- Une session par an fixée à l'avance, mais possibilité d'ouvrir d'autres sessions sur demande.



Tarif et financements possibles

- 1065 €
- Possibilités de prise en charge à 100% par OPCO, France Travail ou CPF

Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH. Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

